



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002808

Dénomination nationale : Techniques et activités de l'image et du son

Spécialité : Conception et création multimédia

Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2004 à l'IUT de Chalon-sur-Saône, a pour objectif de former des étudiants au développement de supports de communication-multimédia. Elle est proposée en convention avec le monde professionnel « Espace des arts », Scène nationale de Chalon-sur-Saône, et le service « Information et communication » du Ministère de la justice. Les métiers annoncés sont très variés : assistant chef de projet multimédia, illustrateur graphique et sonore, webdesigner, webmaster, créateur et concepteur multimédia, régisseur de spectacle, cadreur monteur audiovisuel, rédacteur multimédia. Ce diplôme est accessible aux titulaires de DUT « Informatique », « Information communication », « Services réseaux, communication » de l'IUT de Dijon. Des parcours préparant l'intégration dans la licence professionnelle sont également proposés aux BTS et présentés aux étudiants de L2, avec une remise à niveau selon l'origine des cursus. Les candidatures peuvent atteindre 150 à 200 dossiers mais les données chiffrées ne sont pas transmises ; ce qui ne permet pas de calculer un taux de pression. Le positionnement dans l'offre globale n'est pas argumenté, et l'offre de formation du secteur au niveau régional n'est pas analysée.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3/30
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	57 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La responsabilité de la formation est confiée à un maître de conférences qui s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée. Un comité de pilotage de la formation auquel participent les professionnels, se substitue au conseil de perfectionnement. Son rôle est d'accompagner l'évolution des enseignements en relation avec les besoins du tissu économique des secteurs locaux et régionaux. Les échanges entre partenaires dans le cadre d'une réflexion stratégique au sein de ce comité de pilotage, ne font pas l'objet d'un relevé de décisions ni un compte-rendu. La politique de stage est bien décrite et rigoureuse et bénéficie de l'implication des partenaires professionnels, entreprises et administrations comme le confirme leurs contributions dans la formation à hauteur de 44 %. Le public étudiant montre une surreprésentation des DUT et des BTS avec une modeste mais régulière présence de L2 (5 étudiants sur 33 en 2010). Quelques étudiants s'inscrivent par la voie de la formation continue et la validation des acquis de l'expérience.

L'insertion professionnelle oscille de 68 % à 55 %, avec des poursuites d'études proches de 20 %. Les données chiffrées sont incomplètes ; ce qui limite l'analyse quantitative en termes de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. L'auto-évaluation semble inappropriée à un usage concret pour l'aide au pilotage de la formation et ne fait pas l'objet d'une analyse particulière.

- Points forts :
 - L'insertion locale et soutien des collectivités.
 - Les partenariats et l'apport des professionnels.

- Points faibles :
 - Le faible taux de l'insertion professionnelle.
 - Le manque de positionnement et de prospective.
 - L'éparpillement relatif de la formation dans ses contenus.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait veiller à recentrer ses objectifs et ses contenus pédagogiques autour des compétences de l'établissement ; ce qui conduit à redéfinir les métiers visés, actuellement trop hétérogènes. L'université devrait développer des outils d'accompagnement et de suivi de l'insertion professionnelle, en s'appuyant en particulier sur une appropriation du processus d'auto-évaluation. Lors du prochain renouvellement, il sera nécessaire que le dossier fournisse des informations précises et complètes pour permettre une analyse approfondie de la spécialité.